

Règlements



SAISON 2012



SAISON 2012

Participation hebdomadaire

- Partie individuelle.
- Temps de jeu: 4h30.
- Dames: mardi / Hommes: mercredi (premier départ à 11 h 30).
- Veuillez signaler votre présence au préposé aux départs dès votre arrivée.
- Le temps de jeu est la **responsabilité** de toutes les personnes formant le quatuor. Votre groupe ne doit pas **accuser de retard** sur celui qui vous précède. (Vous pourriez recevoir la visite du Patrouilleur)
- **Le jour de la joute**, veuillez s.v.p. aviser le préposé aux départs si vous prévoyez être en **retard** ou **si vous serez absent**.
- À chaque semaine, je vous remets **la liste des heures de départs** de la semaine suivante. Vous pouvez aussi consulter, à partir du week-end précédent, le site web ou téléphoner au préposé aux départs.
- **Lors d'une partie**, vous pouvez être accompagné(e) par un(e) ou plusieurs invité(e)s. Limite de deux joutes à titre d'invité(e) par saison pour une même personne. Les invité(e)s seront ajouté(e)s à la liste des départs que sur **réception** du paiement.
- **En cas de pluie**, les joutes ont lieu dans la plupart des cas. Vous pouvez vérifier à partir de 9 h 30 le matin de la joute en appelant au (514) 998-0833.

Mode de paiement

- Vous payez que les joutes auxquelles vous vous inscrivez, **en envoyant tous vos chèques avec votre inscription**.
- Chèque postdaté au 1^{er} de chaque mois pour le total des joutes du mois.
- S.V.P., le paiement des frais d'adhésion et des cours (s'il y a lieu) doit être **fait séparément** à celui des joutes (chèque à part).
- Faire les **chèques à l'ordre de Stéphane La Haye**.
- Les chèques n'étant pas datés du 1^{er} du mois ou n'étant pas fait à mon nom vous seront **retournés** et votre **inscription sera retardée**.

Frais d'adhésion

- 75,00 \$ non remboursable.

Le temps de jeu

À chaque saison, je donne des conseils sur les façons d'améliorer notre temps de jeu. Les personnes ayant une lenteur notable sur le parcours recevront des avertissements. Si, après quelques rencontres, la situation ne s'améliore pas (à mon goût), il se pourrait que je leur remette leurs chèques et que j'annule leur participation future. Cette décision serait prise de façon arbitraire et pour le bien de la majorité.

Suite
des règlements
page suivante



suite règlements

Modification(s) au choix des joutes

- Il y a **seulement** 3 façons d'effectuer un changement à votre choix initial, vous pouvez:

1- envoyer votre demande par courriel à :

Mesdames : modif.femmes@golftrotteur.com

Messieurs : modif.hommes@golftrotteur.com

Note : les demandes de changement acheminées vers **toute(s) autre(s) adresse(s) électronique(s)** que celles-ci mentionnées ci-haut **ne seront pas acceptées.**

2- laisser un message sur la boîte vocale.

3- remplir la feuille appropriée lors de nos rencontres hebdomadaires.

- **Frais administratifs et remboursements** selon le type de demande de changement :

1- Lorsque vous annulez à **moins de 8 jours** de la date de l'évènement et que vous n'êtes pas remplacé(e), il n'y a **pas de remboursement** et vous ne payez pas de frais administratifs additionnels.

2- Vous **obtenez un remboursement** lorsque vous annulez l'évènement au moins 8 jours à l'avance ou qu'une personne peut vous remplacer. Si ce n'est pas votre première demande de la saison, des frais administratifs de 6\$ seront prélevés sur le montant total du remboursement (une demande pouvant toucher à plus d'une partie).

3- Il n'y a aucuns frais administratifs additionnels lorsque vous **ajoutez** une ou plusieurs parties.

4- Il n'y a aucuns frais administratifs additionnels lorsque vous **remplacez** une partie par une autre.

Souper

- Le souper est facultatif.
- Le souper a lieu sur le site de la joute si possible. Sinon, une réservation de groupe sera faite dans un restaurant de la région visitée. (Voir l'horaire des joutes)
- Vous pouvez faire votre choix de menu dès votre arrivée dans la section qui nous est réservée.
- **Le repas n'est pas inclus dans le coût de la journée.**

Stéphane La Haye, directeur

90, rue Florian, Saint-Lin-Laurentides (Qc) J5M 2N5

Téléphone: (514) 998-0833 Télécopieur: (450) 439-1235

Site web: www.golftrotteur.com